

# PRESENTATION

Carmen-Ștefania STOEAN  
Tania MĂGUREANU

1.1 Création d'une société où la concurrence du marché imposait des niveaux de performance toujours plus élevés, **l'évaluation** pénètre dans le monde de l'enseignement et finit par être identifiée à cette activité. Longtemps, qui disait **évaluation** pensait tout de suite à **enseignement**. Ce qui n'était pas complètement dénué d'une certaine justification si l'on se rappelle que l'enseignement compte parmi les premiers domaines d'activité à avoir institutionnalisé la certification d'**un niveau de performance atteint par rapport à une norme** (à côté des concours littéraires et artistiques et des jeux sportifs, par exemple).

1.2 L'évaluation fait partie de l'activité enseignante, elle «intéresse tous les niveaux d'un système éducatif ou de formation, de la macroévaluation du système dans son ensemble à la microévaluation d'une action pédagogique» [1,p.20] et constitue une de nos préoccupations fondamentales, avec des influences décisives sur les autres aspects du processus d'enseignement: choix des contenus à enseigner, des objectifs à atteindre, du parcours à suivre, etc. .

1.3 L'activité d'enseignement/apprentissage ne se suffit pas à elle-même, elle ne constitue pas une fin en soi; au contraire, elle a une finalité pratique, sociale et économique. On enseigne/apprend pour aider à faire/faire quelque chose: pratiquer un métier, déployer une activité, etc. Les performances de l'enseignement/apprentissage doivent répondre aux exigences de la communauté socio-économique et professionnelle.

1.4 L'activité d'enseignement/apprentissage a depuis longtemps cessé d'être un système clos, avec des lois et des hiérarchies propres. Dans un monde qui se veut de plus en plus ouvert, transparent et coopératif, qui aspire à une hiérarchie des valeurs commune à tous ses membres, un enseignement national devra faire correspondre ses paramètres à ceux de l'enseignement communautaire et mesurer ses performances avec les unités et les instruments de mesure de la communauté européenne.

1.5 Parmi les objectifs fondateurs de la série **Sciences du langage et didactique des langues** on retrouve celui de mettre en discussion des aspects importants de l'activité enseignante ainsi que celui de stimuler l'expression de points de vue différents, voire même controversés, non seulement pour transmettre des informations et faire part d'expériences professionnelles mais aussi pour enrichir les connaissances et faire acquérir de nouvelles expériences.

1.6 Voilà donc, les raisons qui nous ont déterminés à choisir comme thème du présent numéro **l'évaluation en didactique des langues**. Les cinq sections sont organisées de façon à rendre compte de ce que l'évaluation représente dans et pour l'activité d'enseignement/apprentissage, des aspects du processus soumis à l'évaluation, des modalités d'évaluation pratiquées, etc.

2.1 La première section, **Approches théoriques et évaluation**, comprend des articles qui orientent sur la problématique générale de l'évaluation (définition, types et critères d'évaluation, etc.) mais aussi sur les objectifs spécifiques de cette activité dans l'enseignement/apprentissage des langues. L'article de Dan Huțănașu, "Probleme teoretice ale evaluării", présente les deux catégories de problèmes qui retiennent l'attention des chercheurs en didactologie, à savoir :la manière dont les performances des apprenants sont influencées par l'attitude que l'institution scolaire manifeste envers eux et le rapport entre les différents types d'évaluation dans le cadre des modèles théoriques qui les ont établis.

Partant de l'idée que le système d'évaluation pratiqué influe de façon décisive sur l'activité d'apprentissage, le professeur Ioan Jinga affirme dans son article, "Aprecierea pregătirii studenților", la nécessité d'informer les apprenants, dès le début de leur activité, sur les critères et les modalités d'évaluation pratiqués, critères et modalités qui doivent correspondre aux objectifs d'enseignement proposés.

Des considérations générales sur l'évaluation, présentées dans les deux premiers articles, nous nous acheminons, avec l'article de Maria-Antoaneta Livezeanu, "Théorie du portfolio dans l'évaluation", vers l'évaluation dans l'enseignement/apprentissage des langues, telle qu'elle est décrite dans le Cadre européen commun de référence. La théorie du portfolio développe l'idée de l'auto-apprentissage guidé et de l'auto-évaluation fonctionnant comme des compléments de l'activité scolaire et non pas comme des substituts.

Dans "Student Involvement in Teacher Evaluation/Self-Evaluation", Adriana Chiriacescu s'intéresse à une forme d'évaluation essentielle pour le développement professionnel: l'évaluation de la compétence/performance de l'enseignant. L'auteur soutient l'idée de l'implication des étudiants dans l'évaluation/l'auto-évaluation de l'activité enseignante, met en relief les avantages d'un feedback de la part des étudiants et offre d'intéressantes suggestions pour un questionnaire d'évaluation destiné aux enseignants.

Le titre de l'article signé par Corina Cilianu-Lascu, "La congruence entre enseignement, apprentissage et évaluation", touche au cœur du problème mis en discussion: l'interaction et la correspondance nécessaires entre les besoins de l'apprentissage, les objectifs de l'enseignement et les types d'évaluation. Sont présentés ensuite les contenus propres aux différents types d'évaluation pratiqués dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangers, ainsi que les significations particulières que reçoivent dans ce champ des concepts opérationnels dans la recherche sur l'évaluation.

L'article de Ion Jurconi, "Testologia între psiholingvistică și didactologie", décrit les objectifs des tests destinés au niveau moyen de connaissance du russe des affaires, objectifs dont la formulation tient compte des considérations théoriques de portée générale concernant l'évaluation par des tests.

Ce numéro de **DIALOGOS** a ouvert ses pages aux contributions de nos plus jeunes collègues qui manifestent de l'intérêt pour les aspects théoriques et pratiques concernant l'enseignement des langues et l'évaluation dans ce domaine. Il s'agit d'abord de Oana-Iuliana Ștefănescu dont l'article, "Types of Evaluation and Testing Techniques", présente différents types d'évaluation avec leurs caractéristiques (but, moment de l'évaluation, interprétation des résultats) et décrit quelques techniques employées pour l'évaluation de diverses sous-composantes de la compétence communicative.

2.2 La deuxième section, **Evaluation de compétences**, constitue le **noyau dur** du numéro car les contributions qu'elle réunit visent l'évaluation des compétences des apprenants, formées ou développées par l'enseignement. Il s'agit donc de ces formes d'évaluation-là qui témoignent et de la qualité de l'apprentissage et, surtout, de son adéquation et de son efficacité.

Madame le Professeur Teodora Cristea consacre son article "Compétences théoriques et évaluation: «un point chaud» de l'enseignement des langues étrangères", aux trois aspects fondamentaux du développement des compétences théoriques: la nécessité d'entraîner les étudiants à la formation de telles compétences, le choix du modèle de description qui doit correspondre aux contenus à enseigner et aux évolutions théoriques les plus récentes, la modalité de transmission des connaissances théoriques. L'évaluation des compétences théoriques doit être en concordance avec ces aspects et avec les objectifs préalablement établis et s'organiser d'après un ensemble de paramètres formulés par l'auteur de l'article dans la perspective du cadre européen commun de référence.

L'article d'Alexander Hollinger, "Testing Business English Vocabulary", est consacré à un domaine que l'auteur étudie depuis longtemps et qui lui a fait gagner beaucoup d'expérience. Aux considérations théoriques sur la place assignée aux tests lexicaux dans l'enseignement de l'anglais des affaires suit un inventaire détaillé qui comprend différentes techniques employées pour l'évaluation de la compétence lexicale. Les exemples sont tirés des récentes parutions de l'auteur, "Test Your Business English Vocabulary" et "A Lexicological Approach to Business English".

"Compétence textuelle et évaluation du travail sur les macrostructures des textes scripturaux" de Cecilia Condei a comme point de départ le rapport entre la compétence textuelle et les compétences linguistique et communicative. L'article met en évidence les rapports étroits entre les techniques d'enseignement destinées à développer la compétence textuelle et les techniques d'évaluation appropriées à ce type de compétence. L'idée qui s'en dégage est que l'évaluation établit dans quelle mesure l'apprenant est capable de faire seul un travail qu'il a préalablement effectué avec l'enseignant ou guidé par celui-ci.

Grâce à l'article de Madame le Professeur Janeta Drăghicescu, "Sur l'évaluation et l'auto-évaluation dans la perspective du Cadre européen commun de référence et du Portfolio européen des langues", nous prenons connaissance des statuts respectifs conférés à l'évaluation et à l'auto-évaluation dans deux documents de la Communauté européenne. Les documents précisent les fonctions remplies par la grille d'évaluation aux différents niveaux de compétences. L'auteur nous présente les descripteurs prévus pour l'activité de réception (compréhension orale) pour les six niveaux de performances correspondant aux six niveaux de compétences établis.

L'article de notre collègue Lora Constantinescu, "Unser täglich' wirtschaftsdeutsch (I). Zur frage der sprachhandlungsfähigkeit und der kommunikativen fertigkeiten", met en discussion les réalités que recouvrent dans l'enseignement/apprentissage des langues spécialisées les composantes de la compétence communicative ainsi que la façon dont un certain type d'activité économique détermine la pratique et l'enchaînement de ces compétences.

Fidèle à ses préoccupations concernant les aspects de la négociation commerciale face-à-face, Ruxandra Constantinescu-Ștefănel nous fait dans son article, "L'évaluation de la compétence de communication dans la négociation commerciale face-à-face", une présentation de cette technique comme modalité d'évaluation des différentes sous-composantes constitutives de la compétence de communication orale. De la communication orale, on passe avec l'article d' Elena Popa, "Expérimentation des consignes d'évaluation dans les épreuves de compétence communicative écrite", à la communication écrite professionnelle. L'idée de l'article, qui se retrouve dans la littérature de spécialité et qui ne manque pas d'adeptes, est que la qualité du travail à effectuer par les étudiants est meilleure si les consignes de rédaction sont formulées en langue maternelle. L'argument à l'appui de cette idée est que dans le futur milieu professionnel c'est dans la langue maternelle qu'on transmet aux employés les tâches à exécuter.

"L'évaluation de la compétence langagière professionnelle" de Maria-Antoaneta Livezeanu est consacré aux épreuves caractéristiques des examens de français professionnel. Ces épreuves et leur contenu représentent autant de modalités d'évaluation de la compétence langagière professionnelle et rendent possible la définition de ce type de compétence, variable suivant le domaine d'activité pour lequel on assure la certification.

Dans l'article "Y a-t-il une compétence interactive ? Si oui, comment l'évaluer ?", Carmen-Ștefania Stoean décrit ce qu'elle croit être les constituants d'une compétence interactive et les caractéristiques de l'évaluation qui pourrait y convenir, avec les niveaux d'application de cette évaluation.

2.3 On évalue un processus d'enseignement/apprentissage non seulement par ses résultats mais aussi par la qualité des programmes qui ont rendu possibles ces résultats. C'est de ce type d'évaluation qu'il s'agit dans la troisième section, **Evaluation de programmes**. Le premier article, "The 1999 national evaluation of the English language skills of Finnish 9<sup>th</sup> form pupils" signé par Eeva Tuokko du Ministère de l'Education Nationale de Finlande, est une présentation détaillée et claire de l'évaluation des compétences d'anglais effectuée en 1999, dans le cadre d'un programme national qui visait l'évaluation des activités prévues par le curriculum national. L'auteur fournit des informations sur la préparation de l'évaluation, sur la structure et le contenu des tests et entreprend une analyse attentive des résultats. L'article suscite l'intérêt des enseignants, surtout de ceux qui se trouvent engagés dans une activité d'évaluation, à différents niveaux du système d'enseignement.

Les deux articles qui suivent sont consacrés à l'évaluation d'un autre programme, PROSPER- Project for Special Purpose English in Romania, dont l'impact sur l'enseignement/apprentissage de l'anglais spécialisé (ESP) au niveau universitaire a été étudié dans le cadre d'un vaste programme d'évaluation, Impact Study. Nous sont présentés les changements enregistrés par l'activité d'évaluation de l'enseignement sur objectifs spécifiques et les résultats de la recherche en ce qui concerne l'insertion des diplômés des instituts économiques et techniques dans la vie professionnelle.

Radadiana Calciu et Liliana Kirişescu s'occupent de l'effet du projet PROSPER sur l'activité d'évaluation. dans le domaine de l'anglais spécialisé et décrivent en détails les changements qui y ont eu lieu. Le second aspect est analysé dans l'article de Tania Magureanu qui reprend une conclusion du programme Impact Study: les changements de structure et de contenus subis par le cours d'anglais, suite aux transformations d'ordre socio-économique et éducatif des dernières années ont déterminé l'amélioration des performances des diplômés et de leurs chances de se faire embaucher. La lecture de ces articles vous permettra de découvrir vous-mêmes de quels changements il s'agit et vous rendra conscients de ceux que votre propre activité enseignante a subis.

Dans "Évaluer....l'évaluation sommative", Monica Vlad met en discussion le contenu des épreuves de français proposées au concours d'admission dans une faculté de lettres. L'auteur soutient l'existence d'un rapport obligatoire entre un modèle référentiel de compétences correspondant à un certain niveau d'études, le profil langagier réel des apprenants ayant parcouru ce niveau et le modèle référentiel de compétences exigées par un niveau d'études supérieur. Le type d'épreuves dont il est question doit satisfaire aux exigences des deux modèles référentiels, à savoir: celui auquel correspond le profil du candidat et celui auquel devra correspondre le profil du diplômé, à la fin de son parcours universitaire.

"L'évaluation des évaluateurs" de Monica Ioani est à la fois une réflexion sur et un commentaire en marge d'un rapport rédigé par de jeunes enseignants français ayant suivi un stage d'apprentissage du roumain. Ce rapport est en fait une évaluation complexe effectuée par les bénéficiaires directs de l'enseignement et concernant: la personnalité de l'enseignante, la démarche adoptée face à un groupe d'apprenants, le contenu de l'enseignement dispensé et les techniques de classe employées.

2.4 La quatrième section du volume, **Techniques d'enseignement et évaluation**, est dévolue aux rapports existants entre certaines techniques pratiquées dans l'enseignement des langues et l'activité d'évaluation. Dans son article "Évaluer la traduction de textes fonctionnels: repères et perspectives", Anca-Marina Velicu présente trois approches théoriques concernant l'évaluation de la traduction de textes spécialisés. L'auteur nous fait remarquer que l'évaluation porte – en matière de traduction – sur le résultat de l'activité qui est le texte d'arrivée. Cela revient à dire que la technique en tant que telle est évaluée de façon implicite, par le biais de la performance atteinte. A notre avis, cette technique permet aussi l'évaluation du niveau de compétence (linguistique, textuelle) atteint par l'apprenant-traducteur. Aux repères théoriques du premier article succède, dans "L'évaluation de la traduction spécialisée", une analyse des critères censés guider une forme intermédiaire d'évaluation de la traduction spécialisée, la révision. Ileana Busuioc, l'auteur de cette analyse, est d'avis que cette évaluation (effectuée par un réviseur ou rédacteur-réviseur) doit juger de la qualité d'une traduction spécialisée et prévenir, en conséquence, l'échec de l'activité traduisante.

L'article de Cristian-Radu Bucşa, "Applications of IT in the Evaluation of Linguistic Competence", est une plaidoirie en faveur des techniques informatiques qui trouvent leur application non seulement dans l'enseignement-apprentissage des langues mais aussi dans l'activité d'évaluation et d'auto-évaluation. Ces techniques s'avèrent très efficaces surtout pour l'évaluation dans le processus d'enseignement-apprentissage à distance. Les points de vue de l'auteur sont soutenus par quelques exemples de tests élaborés à l'aide de l'ordinateur.

2.5 La dernière section, consacrée aux **Systèmes et programmes internationaux d'évaluation en langue**, nous était indispensable pour construire une image d'ensemble cohérente sur la pratique de cette activité dans l'enseignement/apprentissage des langues. Des motivations objectives de natures différentes sont à la base du développement sans précédent des formes de certification, nationales et internationales, et de la mise en place de systèmes variés de préparation à l'évaluation / l'auto-évaluation des connaissances de langue. Le premier article de cette section est signé par Monica Dobre-Laza, Examination Services Manager au Conseil Britannique de Bucarest, qui nous présente un nouveau type d'évaluation introduit en Roumanie à partir de 1999: le Certificat d'anglais des affaires, délivré par l'Université de Cambridge. L'auteur nous fournit les informations nécessaires sur le contenu des épreuves, les niveaux de compétences pris en considération, les conditions de reconnaissance, etc. Mihaela Arsene, Educational Adviser à la Commission Fulbright pour la Roumanie, entreprend une description des tests d'anglais, reconnus internationalement et mis au point par les spécialistes américains de Educational Testing Service (ETS). Si vous voulez apprendre ce que signifient TOEFL, GMAT ou bien GRE et avoir des informations sur la structure de ces tests, sur leur contenu et sur les conditions dans lesquelles on peut les passer, lisez cet article.

Les trois articles qui suivent, signés par Anne Madelain, responsable des cours à l'Institut Français de Bucarest, Michel Danilo, responsable pédagogique à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et, respectivement, Carmen-Ştefania Stoean, sont consacrés aux différents types de certifications de compétences en français langue étrangère, mises au point par des institutions et des organismes français et étrangers et reconnues internationalement. Retient l'attention l'article de Michel Danilo, une présentation détaillée de la réforme des examens de français spécialisé(s), entreprise par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Le dernier article, "L'évaluation dans les environnements multimédias- le projet Camille" de Maria-Antoaneta Livezeanu, nous détaille ce projet européen d'évaluation de l'apprentissage en langue seconde assisté

par l'ordinateur. Il s'agit d'un projet d'envergure dont l'objectif final est la mise au point d'un "test adaptatif de classement du français."

3 Le désir d'assurer une certaine unité d'ensemble à la série **Sciences du langage et didactique des langues** nous oblige à garder la même structure interne d'un numéro à l'autre. On y trouvera donc, chaque fois, **une présentation** du numéro, **plusieurs sections** consacrées au développement du thème choisi et une dernière section d'informations générales se rapportant au thème choisi, **Miscellanea**, avec les mêmes rubriques.

Dans ce numéro, à la rubrique **En marge de...**, Ruxandra Constantinescu-Ștefănel fait une comparaison pertinente entre les types d'évaluation de l'enseignement/apprentissage des langues, prévus par les experts de la Commission européenne, et les types d'évaluation pratiqués au cours de français de la Faculté de Relations Economiques Internationales de notre Académie. Cette comparaison, faite dans "Evaluons-nous selon le Guide qualité de la Commission européenne?", lui permet de mettre en évidence ces modalités d'évaluation-là : qu'on applique de façon adéquate, qu'on ne peut pas appliquer pour des raisons objectives ou bien qu'il nous faudra introduire au plus vite.

La participation aux activités consacrées à l'étude de l'évaluation dans le cadre du Colloque de la FIPF inspire à Michaela Gulea, auteur de l'article "L'évaluation motivante", quelques réflexions portant sur le partenariat entre enseignant et enseigné, sur la stimulation de la motivation des apprenants et le respect de l'élève et de sa personnalité, le développement de la capacité d'auto-apprentissage et d'auto-évaluation, sur le rôle du professeur en tant qu'élément de motivation.

C'est toujours Ruxandra Constantinescu-Ștefănel qui nous recommande sous la rubrique **A lire** "Managementul învățămîntului", signé par le professeur Ioan Jinga. Lors de la lecture de ce livre, notre collègue s'est arrêtée sur le chapitre consacré aux différents aspects de l'évaluation en milieu scolaire et universitaire. Son compte rendu nous fait part des points de vue de l'auteur sur cette problématique ardue.

C'est toujours sous cette rubrique que Tania Măgureanu présente "Language Testing" de Tim McNamara, livre qui vient de paraître chez Oxford University Press dans la série "Introductions to Language Study". La lecture attentive du livre a déterminé notre collègue à le recommander tant aux "young students who are being initiated into the discipline of linguistics" qu'aux "teaching practitioners who want to clarify the conceptual ground of the subject and apply its basic principles for their own practical purposes in the classroom."

Grâce au travail de recherche de nos collègues Maria-Antoaneta Livezeanu et Elena Gatiu, nous pouvons offrir à nos lecteurs **une bibliographie centrée sur l'évaluation**. Les critères qui ont guidé les auteurs dans la constitution de cette bibliographie ont été : l'importance des ouvrages mentionnés pour le développement des études et des recherches sur l'évaluation, l'importance et l'autorité scientifique de leurs auteurs et la nouveauté, ce qui signifie que, sauf les ouvrages de référence, classiques pour ainsi dire, les titres indiqués ont paru après 1990. Le pendant de cette bibliographie non-exhaustive le représente **Le lexique de l'évaluation**, inclus sous la même rubrique, **A savoir**. Les auteurs, Carmen-Ștefania Stoean et Estera Stănuș ont présenté séparément le lexique français et le lexique anglais pour permettre une prise de conscience surtout des différences qui existent entre les deux approches non seulement au niveau des signifiants mais parfois au niveau des signifiés mêmes. Les signataires de cette rubrique espèrent avoir offert une aide et un point de départ au lecteur s'intéressant aux problèmes de l'évaluation.

La dernière rubrique, **Rencontres**, nous présente un calendrier impressionnant des manifestations scientifiques de 2001, auxquelles ont participé nombre de nos collègues. Nous devons ce calendrier à Florina Mohanu et à Tania Măgureanu.

Au terme de cette présentation, nous réaffirmons notre espoir que le présent numéro sera accueilli avec le même intérêt témoigné pour le numéro précédent et que les lecteurs auxquels nous nous adressons deviendront, au fur et à mesure, un public fidèle à notre revue.

## Références

1. LANGOUE, G. – Les fonctions de l'évaluation in *Le Français dans le Monde*, no. spécial août- septembre, pp.19-27, EDICEF, 1993